



**SYNDICAT D'INITIATIVE
DE GRAND-VABRE**
Association régie par la loi du 1^{er} Juillet 1901

5 Avril 2010

**COMPTE RENDU DE
L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 28 MARS 2010**

L'Assemblée Générale du Syndicat d'Initiative s'est tenue à la salle des fêtes de Grand-Vabre le Dimanche 28 Mars 2010 à 10h30 en présence de 49 adhérents disposant de 17 pouvoirs. 2 adhérents étaient excusés.

La Présidente a, tout d'abord tenu à rappeler que le Syndicat d'Initiative est une association loi 1901, affiliée à l'UDOTSI et à la FNOTSI, investie d'une mission de service public en vertu de la convention d'objectifs signée avec la municipalité de Grand-Vabre.

BILAN MORAL

La Présidente a proposé à l'assemblée de présenter le bilan moral des missions de base du tourisme (accueil, information et promotion touristique), laissant le soin au Secrétaire de présenter par la suite le bilan des manifestations organisées par le SI.

Accueil et information

Pour tenir compte du caractère particulier que revêt le tourisme à Grand-Vabre (clientèle de séjour plutôt que de passage) et du fait que la gestion du SI n'est assurée que par des bénévoles une permanence d'accueil est assurée tous les dimanches matin en Juillet et Août, pendant la durée du marché estival. Bien qu'aucun comptage n'ait été effectué, on peut estimer à environ 500 le nombre de personnes qui ont franchi le seuil du local en 2009 pour obtenir des renseignements ou se procurer de la documentation

Cette documentation, nous avons souhaité qu'elle soit la plus exhaustive possible et donc chaque année le SI a participé à 3 bourses d'échange entre OTSI organisées sur le département de l'Aveyron.

Mais la mission d'accueil et d'information ne s'exerce pas uniquement lors des permanences, elle s'effectue également par le biais des boîtes de messagerie internet du SI. Au cours de l'année 2009, ce sont quelque 4 500 messages qui ont été reçus, dont 500 ont été archivés et 150 ont donné lieu à des réponses (ces chiffres ne tiennent pas compte des échanges entre membres du Bureau ou avec la Mairie ainsi que des 10 000 spams qui ont dû être éliminés)

Promotion touristique de Grand-Vabre

Au cours de ces 3 ans d'exercice l'accent a été mis sur la promotion touristique de Grand-Vabre. Cela s'est traduit :

- par l'édition d'une brochure touristique présentant le petit patrimoine de Grand-Vabre et son histoire ainsi que 11 circuits pédestres en boucle. Après une description juridique et la signature de conventions de passage avec les propriétaires pour les parties privatives, les itinéraires ont fait l'objet d'une inscription au Plan Départemental des Itinéraires de Promenades et de Randonnées (PDIPR). Quant à la brochure, éditée à 2000 exemplaires, elle a été distribuée à ce jour à près de 1700 exemplaires et donc une réédition semble s'imposer.

- par la création d'un site internet en collaboration avec la Mairie. Ce site dont la réalisation a été confiée à une société privée jouit d'une grande visibilité dont bénéficient les prestataires qui ont accepté d'y figurer, moyennant le versement d'une petite participation qui permet au SI de régler à la Commune, propriétaire du site, la moitié des frais de maintenance annuelle. Pour l'exercice 2010, une participation globale de 487 € a été perçue auprès des prestataires et servira à régler la maintenance qui sera facturée en septembre 2010. Les pages "tourisme" contribuent largement à la bonne fréquentation du site puisqu'elles représentent à elles seules 43% des pages visitées.
- par la participation à l'aménagement touristique de Grand-Vabre soit en apportant son aide à la confection de dossiers techniques (aménagement de la RD901 aux Cazelles, chemin clunisien, PDIPR), soit par l'achat de mobilier (table de pique-nique, panneaux d'information touristique aux entrées de Grand-Vabre)

A côté de ces missions de base de tourisme qui conditionnent l'existence du SI, ce dernier organise tout au long de l'année des manifestations qui sont autant d'animations pour le village mais également un moyen pour l'association de se procurer du financement pour remplir ses missions. Le Secrétaire a dressé le bilan moral de ces animations :

- soirée "danses traditionnelles" avec l'orchestre Michel Bonnefous : 124 entrées ont été enregistrées,
- concours de belote avec 62 équipes dont la moitié a été récompensée par de très beaux lots,
- participation au concours de peinture organisé par Mme Veyron à la Vinzelle. Une collaboration avec les peintres participants a permis d'organiser une exposition de tableaux ouverte lors des permanences du SI en juillet et août,
- animation du marché estival qui a enregistré en 2009 l'arrivée de nouveaux exposants. La tombola gratuite organisée en fin de marché avec les lots offerts par les exposants connaît toujours autant de succès. Quant à la fréquentation du marché elle enregistre une hausse sensible par rapport à 2008. (plus de 6%).
- animations de Noël avec la distribution gratuite de sapins dans le bourg de Grand-Vabre, la découverte des illuminations avec distribution de boissons chaudes et de friandises offertes par le SI. Cette année un orgue de barbarie est venu égayer ces festivités.

BILAN FINANCIER

Le Trésorier a présenté le bilan financier de l'association.

Le compte d'exploitation pour 2009 fait apparaître un résultat positif de 1 455 €. Les recettes proviennent essentiellement des animations organisées par le SI, (belote, danses traditionnelles) auxquelles s'ajoutent les cotisations SI et club rando, le produit de la vente des brochures et la subvention de 153 € versé par la Commune. Les dépenses quant à elles recouvrent les achats effectués pour la réalisation des manifestations (l'animation de Noël représentant une dépense sans contrepartie de 330 €), l'achat de mobilier, les frais de fonctionnement et les frais de cotisation (UDOTSI, FNOTSI, FFRP)

Le bilan financier au 31-12-2009 fait apparaître un actif de 6 458,67 € réparti comme suit : 11,78€ en caisse, 843,27 € en compte courant et 5 603,62 € en livret A. Le Trésorier a toutefois précisé que les sommes figurant sur le compte courant Crédit Agricole concernent les dépenses et les recettes propres à la section rando. Le solde de ce compte ne sera plus repris dans la comptabilité du SI à compter de ce jour, la section rando s'étant érigée en association.

Les bilans moral et financier ont été approuvés à l'unanimité par l'assemblée générale et quitus a été donné au Trésorier pour sa gestion 2009.

La Cotisation pour 2010 a été maintenue à 5 €.

QUESTIONS DIVERSES

- transfert de la commission sentier et de la gestion de la brochure à l'association Culture et Patrimoine. La Présidente propose à l'Assemblée Générale de se prononcer sur ce transfert dont le principe avait déjà été évoqué et accepté par Culture et Patrimoine .Elle souligne que cette association dont l'objet est similaire à celui du SI avait été à l'origine de la création des premiers chemins de randonnée et de l'édition de la brochure. Accord ayant été donné par l'assemblée pour ce transfert, ses modalités pratiques seront fixées lors de la passation des pouvoirs à la nouvelle équipe dirigeante.
- La parole a été ensuite donnée à Régine Combal, directrice de l'OT de Conques, qui a fait le bilan des journées nationales "Tourisme Handicap" et a rappelé que Conques est devenu Grand Site de Midi-Pyrénées et a également obtenu le label "Tourisme Handicap".

RENOUVELLEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Selon les statuts du SI ce renouvellement doit intervenir tous les 3 ans et donc en 2010. La Présidente a précisé que ce conseil doit comporter au moins 12 personnes sachant que parmi les membres sortant certains ne souhaitait pas renouveler leur mandat. Après appel à candidature, 15 adhérents ont accepté de siéger au Conseil d'Administration dont la composition est désormais la suivante.:

Mme BIER Monique, Mme BIER Thérèse, Mme CAUFFET Brigitte, Mr CAUFFET Jean-Pierre, Mme FOURNIER Christiane, Mr HARDIVILLER Yannick, Mr LEDUC Patrick, Mme MADRIÈRES Solange, Mr MADRIÈRES Pierre, Mme MANHARIC Marie-Claude, Mme ROUQUETTE Carmen, Mr SANTOS Alberto, Mr TARDIEU Serge, Mme ZENONI Michèle, Mr ZENONI Pier Paolo.

Ce conseil se réunira dans les jours qui suivent pour élire le nouveau Bureau et la passation des pouvoirs aura lieu entre l'ancienne équipe dirigeante et la nouvelle.

L'ordre du jour étant épuisé, la Présidente a proposé de clore l'assemblée générale du SI et a invité les participants à partager une collation.

La Présidente

Le Secrétaire